

Elections professionnelles du 4 décembre



Résultats Analyses Perspectives

Par la section UFICT—CGT
de Reims métropole



Après les élections professionnelles du 4 décembre 2014,

La CGT syndicat revendicatif et de luttes

Renforcée plus que jamais

Pour défendre le Service public, ses usagers et ses agents

**La CGT, 1ère organisation syndicale sur l'ensemble
des administrations territoriales rémoises**

■ La CGT, seule organisation disposant d'élus dans l'ensemble des institutions représentatives des personnels (CAP, CT, CHSCT – Ville de Reims – Reims métropole – Caisse des Ecoles – CCAS).

■ La CGT, 1^{ère} organisation dans 3 des 4 Comités techniques (Reims métropole – Caisse des Ecoles – CCAS).

■ La CGT, 1^{ère} organisation en catégorie C (CAP) à Reims métropole et 1^{ère} organisation en catégorie B (CAP B) à la Ville.

■ La CGT en progression en voix, en pourcentages et en sièges.



La CGT majoritaire dans 3 des 4 Comités techniques

Tous les agents (titulaires et contractuels) votent au CT. C'est donc le scrutin qui mesure l'audience des syndicats sur l'ensemble des personnels.

Et la CGT est donc 1ère à Reims métropole (44%), à la Caisse des Ecoles (76%) et au CCAS (100%).

A la Ville, la CGT est 2ème avec 35%.

La CGT majoritaire en CAP C à Reims métropole et En CAP B à la Ville

La CGT confirme sa 1ère place en CAP C à Reims métropole (56%).

Elle remporte pour la 1ère fois dans l'histoire municipale syndicale, la CAP B avec 64%.

La CGT est en 2ème position en CAP C à la ville (37%). La 1ère place se joue à 2 voix d'écart.

La CGT est la deuxième force syndicale en CAP A à la Ville (44%), à la CAP A Reims métropole (32%), en CAP B à Reims métropole (38%).

La CGT 1er syndicat chez les cadres municipaux en voix et siège, tout en confirmant sa récente implantation chez les cadres communautaires

C'est un véritable séisme syndical qui s'est produit chez les cadres municipaux.

Pour la 1ère fois dans l'histoire électorale, ils ont voté toutes catégories confondues (A et B) en faveur de la CGT qui devient en sièges (5 sur 7), en voix (114 sur 205), en pourcentage (55%), le 1er syndicat chez les cadres.

A Reims métropole, la CGT et sa section UFIGT (syndicalisme cadres CGT) confirme sa récente implantation avec 1 siège en CAP A (32%) et 1 siège en CAP B (38%).

Son nombre de voix progresse de 13% en CAP A.

Malgré une participation insuffisante (phénomène national et sociétal regrettable) et parfois en baisse, la CGT progresse en voix, ainsi qu'en sièges et en pourcentages.

Le comité technique traite de l'organisation collective du travail.

Les résultats des syndicats à son élection déterminent leur représentativité et leurs droits syndicaux.

Ils déterminent également le nombre de sièges en CHSCT, l'instance en charge de la santé au travail.

**CADRES
INFOS**



Publication de l'UFIGT Reims métropole, ses Communes membres et Etablissements publics, n°001—avril 2014

Management à Reims métropole

Etat des lieux des troupes

Propositions de l'UFIGT

Des cadres fragilisés dans leur psychologie, leur physique et leurs compétences



cgf UFIGT

**La CGT obtient 29 sièges tous scrutins confondus
7 sièges de plus qu'en 2008**

Comités techniques

- CT où la CGT est majoritaire:

Reims métropole: 3 sièges Caisse des Ecoles: 3 sièges CCAS: 3 sièges

- Autre CT:

Ville de Reims: 3 sièges

Commissions Administratives Paritaires

- CAP où la CGT est majoritaire

CAP C Reims métropole: 3 sièges CAP B Ville de Reims: 3 sièges

- Autres CAP

CAP C Ville de Reims: 3 sièges

CAP A Ville de Reims: 2 sièges

CAP A Reims métropole: 1 siège

CAP B Reims métropole: 1 siège

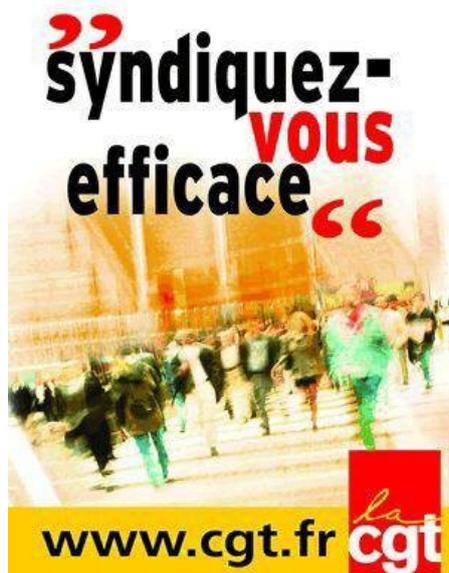
Comité Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail

Reims métropole: 2 sièges

Ville de Reims : 2 sièges

Tous scrutins confondus la CGT rassemble **1297 voix, soit 42%**

- 100% au CCAS
- 76% à la Caisse des Ecoles
- 45% à Reims métropole
- 37% à la Ville de Reims



**Amplifiez votre vote,
En vous syndiquant à la CGT**

cgt.car@reimsmetropole.fr

syndicat.cgt@mairie-reims.fr

Le vote CGT, un double message adressé à l'autorité territoriale et au gouvernement

Au sein des administrations territoriales rémoises (Ville de Reims, Reims métropole, CCAS et Caisse des Ecoles) comme dans l'ensemble de la Fonction publique territoriale, la CGT constitue la 1ère force syndicale.

C'est un double message adressé à l'autorité territoriale comme au gouvernement.

En choisissant de voter pour un syndicat revendicatif et de luttes, les agents se sont donnés des appuis pour:

- **La défense du Service public**, c'est-à-dire:
 - Des missions de service public, de qualité et accessibles,
 - Des usagers,
 - De l'emploi public,
 - Du statut de fonctionnaire.

- **La défense des acquis sociaux et obtenir de nouvelles notamment** dans les domaines des salaires, des carrières, des conditions de travail et de la lutte contre la précarité.

Ce message est d'autant plus important que **les administrations territoriales rémoises vont perdre sur la période 2015—2019, près de 121 millions de dotations étatiques de fonctionnement.**

Dans les semaines et mois qui viennent, tous ensemble, nous aurons donc à nous mobiliser.

L'année 2015 devrait voir s'ouvrir un espace de dialogue social avec les syndicats.

Nous y participerons forts de votre soutien. Mais conscients que ce n'est que par la mobilisation la plus massive de toutes et tous que les avancées sociales se conquièrent.



Pour terminer, nous dédions cette victoire à notre camarade, Jean-Claude Soyer, décédé cet été.

www.ufict-reismetropole.fr

